



Le jardin d'enfants « Pierre de soleil », Route de Courtételle 57a, 2802 Develier.

Le jardin d'enfants « Pierre de soleil »

Projet pédagogique pour les parents





Table des matières

1. Introduction	1
1.1 Qui suis-je ?	1
1.2 Jardin d'enfants « Pierre de soleil »	1
1.2.1 Objectifs	1
1.2.2 Horaires et fermeture	1
1.2.3 Types d'inscriptions	2
1.2.4 Capacité d'accueil	2
1.3 Valeurs	2
1.3.1 Créativité	2
1.3.2 Liberté	2
1.3.3 Socialisation	2
1.3.4 Bien-être	3
1.3.5 Coopération	3
1.3.6 Autonomie	4
2. Accueil	4
3. Partenariat avec les parents	4
3.1 Entretien d'admission	5
3.2 Accueil et départ	5
3.3 Orientation/conseils	5
4. Accompagnement auprès de l'enfant	5
4.1 Assurer la sécurité affective des enfants	5
4.2 Assurer la sécurité physique des enfants	6
4.3 Rôle d'observation	6
4.4 Rôle de prévention	6
4.5 Suivi de formation	7
5. Environnement dans lequel l'enfant évolue	7
5.1 Lieu	7
5.2 Aménagement	7
5.3 Matériel pédagogique	8
6. Cadre et règles	8
6.1 Cadre et règles pour les parents	8
6.1.1 Arrivée et départ	8
6.1.2 Equipement et vêtements de rechange	8



6.1.3 Affaires personnelles	8
6.1.4 Santé, maladie, absences et accidents	8
6.2 Cadre et règles pour les enfants	9
7. Demi-journées.....	10
7.1 Déroulement	10
7.2 Explications	11
7.2.1 Accueil/ départ des enfants	11
7.2.2 Jeu libre	11
7.2.3 Moments de regroupement.....	11
7.2.4 Collation et goûter	11
7.2.5 Activités/sorties	12
Bibliographie.....	14



1. Introduction

Ce projet pédagogique est réalisé dans le but de vous offrir, chers parents, une présentation du fil conducteur de mon jardin d'enfants. Le projet pédagogique est un document qui est régulièrement évalué et modifié en fonction des observations et réflexions faites sur les divers thèmes.

1.1 Qui suis-je ?

Je me présente : je m'appelle Mélanie Rottet, je suis éducatrice de l'enfance diplômée niveau ES (école supérieure). Durant ma formation, j'ai eu l'occasion de travailler dans divers lieux m'ayant permis d'acquérir de l'expérience avec des enfants de 0-12ans.

J'ai, depuis mon plus jeune âge, manifesté l'envie de travailler avec les enfants ; aussi j'ai décidé de faire une formation dans le domaine de l'enfance. Aujourd'hui, j'ai envie de me lancer dans un nouveau défi qui m'apportera l'épanouissement professionnel que je recherche. Créer mon propre jardin d'enfants est une façon pour moi de pouvoir transmettre mes idées et mes valeurs aux enfants qui seront accueillis. J'aime tout particulièrement travailler avec des petits groupes d'enfants. C'est pour cela qu'en créant mon jardin d'enfants, je vais pouvoir fixer les normes d'accueils selon mes envies ainsi que mes objectifs pédagogiques. J'apprécie plus volontiers travailler de cette manière car les conditions sont, selon moi, plus favorables pour répondre adéquatement et avec qualité aux besoins de chaque enfant.

1.2 Jardin d'enfants « Pierre de soleil »

L'idée m'est donc venue de créer un jardin d'enfants privé afin de pouvoir y accueillir vos enfants de 3 à 12 ans. C'est ainsi qu'est né : Le jardin d'enfants « Pierre de soleil ». La pierre de soleil est une pierre d'optimisme et de joie de vivre. C'est pour cela que j'ai choisi de nommer mon jardin d'enfants ainsi.

1.2.1 Objectifs

Ci-dessous, voici les deux objectifs qui permettent de comprendre globalement l'utilité de mon lieu d'accueil.

Le premier objectif concerne les prestations proposées aux enfants :

Proposer aux enfants des moments de partage et d'entraide - animés par une éducatrice diplômée - qui permettent de socialiser, prendre du plaisir, découvrir, coopérer, développer l'autonomie, tout en laissant place à la créativité et l'imagination.

Le deuxième objectif concerne les parents :

Proposer la possibilité aux parents de bénéficier d'un lieu d'accueil qui leur permettent de prendre du temps pour eux et d'avoir un service de dépannage en cas d'urgence.

1.2.2 Horaires et fermeture

J'accueille vos enfants du lundi au vendredi durant un temps de 3h30 par demi-journée. Les horaires sont de 8h15-11h45 le matin et 13h15-16h45 l'après-midi. Le lieu d'accueil ferme 5 semaines par année. Un document des jours fériés et des dates exactes des semaines de vacances est disponible sur le site internet.



1.2.3 Types d'inscriptions

Il existe deux possibilités d'inscriptions. Soit de manière régulière de 1 à 10 demi-journées(s) fixes par semaine ou soit en dépannage de manière irrégulière. Pour l'inscription en dépannage, cela signifie que vous pouvez me contacter le jour avant ou le matin même et ainsi je vous indique si une place est disponible. Pour toutes les modalités administratives vous pouvez vous référer aux conditions générales qui se trouvent sur le site internet.

1.2.4 Capacité d'accueil

La capacité d'accueil varie en fonction de la dynamique de groupe et des enfants accueillis mais elle est fixée à 10 enfants maximum par demi-journée. Durant mes débuts, je souhaite commencer par accueillir 7 enfants en place fixe et 1 enfant en dépannage. Au fur et à mesure, je vais adapter la capacité d'accueil en fonction de mes besoins ainsi que des demandes.

1.3 Valeurs

Pour vous présenter mon lieu d'accueil, je vais commencer par nommer et expliciter les valeurs qui me tiennent à cœur de transmettre aux enfants. Elles me servent de fil conducteur et de guide dans ma pratique.

1.3.1 Créativité

Chez l'enfant, la créativité est là naturellement, le rôle des adultes est de créer l'espace nécessaire pour qu'elle puisse se développer et s'épanouir. En offrant cette opportunité aux enfants, leur imagination et leur côté créatif est constamment stimulé. Dans mon jardin d'enfants, les enfants sont invités à favoriser leur créativité et leur imagination comme ils le ressentent et selon leurs besoins.

L'aménagement a été réalisé dans le but de favoriser les activités créatives. Une salle de créativité a été spécialement conçue et pensée en faveur de ces moments.

1.3.2 Liberté

La liberté est l'une des valeurs fortes de mon jardin d'enfants. En effet, il est important pour moi que mon lieu d'accueil représente pour les enfants un moment où ils se sentent libre d'exprimer leur créativité comme ils le souhaitent. Les activités proposées sont parfois prévues à l'avance, cependant elles ne sont aucunement obligatoires pour l'enfant.

Dans la vie de tous les jours, les enfants sont souvent confrontés à beaucoup de contraintes et d'obligations. Mon lieu d'accueil est créé justement pour que l'enfant puisse bénéficier d'un endroit où les contraintes et les obligations sont restreintes et ainsi lui offrir un grand espace de liberté.

Liberté ne signifie pas que l'enfant fait tout comme il veut. L'enjeu est de laisser une liberté à l'enfant en créant un cadre favorable tout en gardant une certaine discipline.

Plus l'enfant sera libre dans son développement, plus rapidement il atteindra ses fonctions supérieures. C'est en laissant l'enfant faire ses propres expériences et « vivre sa vie » suivant ses besoins qu'il va devenir maître de ses choix et de son existence.

1.3.3 Socialisation

La socialisation est l'un de mes grands objectifs. Mon lieu d'accueil offre la possibilité pour des enfants d'âge préscolaire de se socialiser avant leur entrée à l'école. Vivre des moments de socialisation permet à l'enfant de développer des compétences



psychosociales qui sont nécessaires pour vivre harmonieusement en collectivité. Les compétences psychosociales sont définies comme : « La capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne ». Elles sont reconnues aujourd'hui comme étant essentielles pour contribuer au bien-être et à la santé de chacun. C'est pourquoi, je suis convaincue qu'il est important de les travailler dès le plus jeune âge.

Voici quelques exemples de compétences psychosociales que je souhaite développer et travailler avec les enfants.

- Résoudre des conflits
- Prendre des décisions
- Apprendre à communiquer efficacement
- Avoir conscience de soi
- Avoir de l'empathie
- Gérer ses émotions
- Gérer son stress

Développer ces compétences permet aux enfants de notamment travailler sur l'estime de soi et la confiance. Cela leur offrira des outils essentiels pour vivre en collectivité et développer le relationnel.

1.3.4 Bien-être

Le bien-être des enfants englobe la qualité de la vie au sens large. Durant les instants où l'enfant fréquente le lieu d'accueil, tout est mis en place pour veiller à favoriser son bien-être. Pour cela, une pédagogie bienveillante est mise en place. La bienveillance, c'est considérer l'enfant comme un individu à part entière, acteur de son propre développement. Je me porte garante d'accompagner les enfants dans ce processus tout en répondant adéquatement à leurs besoins dans chaque domaine, y compris celui des limites.

Pour être bienveillant avec les enfants, il faut leur offrir l'opportunité de développer leurs compétences en leur permettant de faire des activités autonomes. Les activités autonomes sont valorisées et mises en avant tout en tenant compte des intérêts des enfants.

Un programme diversifié au niveau des activités est mis en place. Autant des activités en nature que des activités à l'intérieur sont proposées. Selon moi, chaque activité apporte beaucoup aux enfants à différents niveaux.

1.3.5 Coopération

La coopération est importante car elle permet de développer des habiletés telles que : le partage, l'entraide, la communication et le soutien. Dans mon lieu d'accueil, les demi-journées ont lieu avec des petits groupes ce qui permet de favoriser la coopération. De plus, le fait d'avoir des groupes d'âges mélangés va fortement favoriser le développement de ces différentes compétences. Les enfants apprennent à développer une bonne estime d'eux-mêmes ainsi qu'une confiance en soi.

La coopération se fait entre les enfants mais également entre vous et moi. Mon but est d'instaurer et de créer une relation de co-éducation. C'est-à-dire que nous travaillerons ensemble dans le même intérêt qui est le bien-être de votre enfant.



1.3.6 Autonomie

L'autonomie est travaillée dans le but que les enfants puissent avoir pleinement conscience de leurs compétences et qu'ils développent ainsi leur estime et leur confiance. En rendant les enfants autonomes, nous les aidons à appréhender les tâches de la vie quotidienne.

Mon concept de groupes d'âges mélangés permet d'avoir des enfants de 3 à 12 ans vivant en collectivité. Cela représente de nombreux avantages qui contribuent à leur autonomie. L'imitation est un des premiers avantages qui ressort dans ce type de groupe. En effet, les plus petits auront envie d'imiter les grands ce qui va leur permettre d'améliorer leur langage ou encore leur concentration. Petits et grands sont amenés à interagir entre eux. Ces interactions favorisent l'apprentissage de certaines habilités sociales par exemple, partager, écouter des consignes, attendre son tour... Les plus grands gagnent en confiance en montrant l'exemple aux plus petits.

Petit à petit, je développe une relation de confiance avec chaque enfant. Les enfants peuvent être amenés (s'ils le souhaitent) à effectuer des petites tâches qui permettent de développer leur autonomie. Par exemple ; mettre la table pour le goûter, préparer le sac à dos pour les diverses sorties, les plus grands peuvent aider les plus petits à s'habiller etc...

Pour conclure l'explication de cette valeur, voici une citation de Maria Montessori qui résume bien l'importance de favoriser l'autonomie des enfants et d'avoir confiance en leurs compétences.

« Ainsi, en faisant confiance à l'enfant, en l'observant, en le laissant libre de ses choix, nous respectons son développement personnel et nous lui permettons de bien grandir ».

(Citation de Maria Montessori, tiré du grand guide des pédagogie, 2017, p.52)

2. Accueil

Dans mon jardin d'enfants je souhaite travailler avec une approche interculturelle. Cela signifie que j'accueille chaque personne avec sa propre culture dans le but de favoriser l'échange avec les cultures de chacun. Je reconnais et valorise le fait de venir de différents milieux avec chacun nos différences. Cette approche permet selon moi, le partage, l'acceptation de soi, l'estime de soi, la confiance en soi et montre un exemple à suivre pour les enfants. Il est important pour moi que toutes personnes que j'accueille puissent s'épanouir dans un lieu qui accepte chacun tel qu'il est avec ses propres valeurs et ses croyances.

Je suis ouverte à accueillir des enfants aux besoins éducatifs particuliers. Si vous êtes intéressé(e) par ce type de prise en charge, vous pouvez directement prendre contact avec moi-même.

3. Partenariat avec les parents

Créer un lien entre les parents et la personne qui accueille l'enfant ainsi qu'établir une relation basée sur la confiance réciproque est primordial. Cette confiance réciproque permet à l'enfant de vivre ses journées en structure sans crainte d'où l'importance du lien parents-professionnels. Pour cela, une étroite collaboration doit se former entre vous et moi. La collaboration peut se faire sous différentes formes.



3.1 Entretien d'admission

Cette collaboration va débuter lors du premier entretien d'admission qui durera environ 45 minutes. L'entretien est obligatoire, il permet à l'enfant de découvrir une première fois les lieux et de faire sa connaissance. Il permet également de remplir les divers documents d'inscription nécessaires. Durant ce premier entretien, je veille à prendre en compte vos besoins ainsi que ceux de votre ou vos enfant(s). De plus, il vous permet aussi de me poser toutes les éventuelles questions et inquiétudes que vous pourriez avoir.

3.2 Accueil et départ

Les séparations peuvent être vécues difficilement autant pour le parent que pour l'enfant. Des émotions fortes peuvent survenir, c'est pour cela que je me montre disponible pour vous accompagner ainsi que votre enfant. Lorsque vous amenez votre enfant, je m'assure d'avoir toutes les informations nécessaires au bon déroulement de sa demi-journée. Lors du retour de la demi-journée, mon rôle est de vous transmettre le vécu de l'enfant. Je me base sur mes observations faites dans la demi-journée ainsi que sur vos demandes spécifiques faites au préalable.

3.3 Orientation/conseils

Un de mes rôles est aussi d'être présente pour vous lorsque vous vous posez diverses questions. En tant qu'éducatrice de l'enfance, je me tiens à votre disposition afin de vous partager mon savoir ainsi que mes expériences. Les discussions parents et professionnels sont enrichissantes autant pour vous que pour moi.

Un autre de mes rôles est de vous orienter si nécessaire vers les divers organismes/supports en fonction de vos besoins. À l'entrée du jardin d'enfants, se trouve un présentoir avec des flyers de différentes institutions/associations en lien avec l'enfance.

Votre avis est très important pour moi et est, dans la mesure du possible, pris en compte. Pour cela, une boîte à idées/suggestions/remarques est à disposition à l'entrée du jardin d'enfants. Cela vous permet de me transmettre vos souhaits de manière anonyme ou non.

4. Accompagnement auprès de l'enfant

L'accompagnement de l'enfant est primordial dans ce type de lieu. Les rôles principaux pour accompagner au mieux les enfants seront décrits dans ce chapitre. Dans un premier temps, il faut savoir que l'équipe éducative est uniquement composée de moi-même, Mélanie Rottet. À l'avenir, il est possible que je sois accompagnée d'un ou d'une stagiaire. De plus, en cas d'absence ou de maladie, les demi-journées peuvent être assurées par du personnel diplômé EDE (éducatrice-teur de l'enfance) ou ASE (assistant-e socio éducatif-ive).

4.1 Assurer la sécurité affective des enfants

Il est primordial d'offrir une sécurité affective aux enfants accueillis. C'est en partie cette sécurité affective qui permet aux enfants de vivre leur demi-journée en toute confiance.

Pour cela, j'utilise ce qu'on appelle « le style démocratique », cela signifie que je m'engage à m'impliquer entièrement auprès des enfants en mettant l'accent sur une relation chaleureuse et bienveillante. Durant les demi-journées, je me tiens présente et à disposition pour les enfants, ce qui favorise la proximité et un repère sécurisant. Si un enfant a besoin d'un contact physique, je me rends disponible pour le réconforter. La



verbalisation de chaque acte éducatif est utilisée dans le but de sécuriser l'enfant. Je suis attentive au fait de valoriser le groupe dans son ensemble mais également chaque enfant dans son individualité. Je m'assure de communiquer clairement et que ce que je veux dire est bien compris des enfants. Je veille à laisser un temps de parole à chacun et respecte l'avis de chaque enfant.

Un de mes rôles pour arriver à assurer la sécurité affective est de faciliter la séparation entre l'enfant et son parent. Pour cela, il faut un climat sécurisant et de confiance qui facilitera également l'intégration de l'enfant dans le groupe. Les moments de séparation peuvent être accompagnés de rituels pour vous rassurer vous ainsi que votre enfant.

Le lien qui est créé entre moi et l'enfant est très important. Il ne suffit pas d'aimer l'enfant mais bel et bien de créer une relation avec lui en s'intéressant vraiment à lui. Le réel intérêt que je porte aux enfants va leur permettre d'être dans une relation de confiance qui va leur apporter un sentiment de sécurité. Le choix d'accueillir volontairement un petit groupe d'enfants a été fait afin de pouvoir répondre au mieux aux besoins de chaque enfant. Grâce à cela, j'ai l'occasion de créer une relation bienveillante avec chacun tout en veillant à avoir une posture et une distance professionnelle. Chaque enfant est unique et n'a pas les mêmes besoins. Par exemple, il se peut qu'un enfant ait besoin de plus de proximité avec moi qu'un autre. C'est pour cela que je porte une attention particulière pour observer les besoins de l'enfant et adapter mes agissements éducatifs en fonction de chacun.

4.2 Assurer la sécurité physique des enfants

Afin de garantir et veiller à la sécurité physique de chaque enfant accueilli plusieurs choses sont instaurées. Dans un premier temps, l'aménagement proposé est adapté et sécurisé. Lors de sorties extérieures, un cadre et des règles sont mis en place afin de garantir au mieux cette sécurité. Malgré ces mesures de prévention, un accident peut tout de même se passer. Si cela arrive, je suis formée et capable d'agir selon les protocoles définis. (Appeler les urgences, administrer les premiers secours, etc).

4.3 Rôle d'observation

En tant que professionnelle, mon rôle d'observation est très important. Cela me permet de repérer d'éventuelles difficultés que peut avoir un enfant (relation, comportements, développement, etc). Si tel est le cas, un entretien peut avoir lieu dans le but d'aborder une discussion à ce sujet et de vous orienter vers les organismes compétents. Il est à noter que je ne suis aucunement formée pour poser des diagnostics mais relate et transmet uniquement les faits observés.

L'observation peut être également utile pour adapter l'aménagement ou effectuer une remise en question sur les limites et les règles posées. Cela va aussi permettre d'adapter mon accompagnement en fonction des capacités de l'enfant.

4.4 Rôle de prévention

L'un de mes grands rôles est aussi d'effectuer de la prévention auprès des enfants. La prévention peut être faite sur différents thèmes en fonction des besoins du groupe (circulation routière, hygiène, consentement, harcèlement). En tant qu'éducatrice responsable du groupe, je représente un modèle pour les enfants et c'est pour cela que je veille à montrer le bon exemple.

La prévention est instaurée de plusieurs manières différentes. Premièrement, c'est en montrant l'exemple comme cité ci-dessus. Ensuite, si je constate un sujet sensible, j'amène



des outils sous forme de livres ou jeux qui permettent de parler du sujet. La prévention est faite aussi par la mise en place de règles. Chaque règle doit être expliquée et chaque enfant doit comprendre la raison de telle ou telle règle.

4.5 Suivi de formation

Etant donnée que je suis le seul membre de l'équipe éducative, je me dois de régulièrement me mettre à jour et participer à des formations sur le thème de l'enfance. De plus, je dois également être capable de m'auto-analyser sur mes actions et de me remettre en question si besoin. Pour cela, il peut m'arriver de demander de l'aide externe.

5. Environnement dans lequel l'enfant évolue

L'environnement dans lequel l'enfant évolue va être déterminant pour contribuer à son bon développement.

Voici une citation qui démontre à quel point il est important d'avoir de bonnes conditions environnementales pour participer au bon développement de l'enfant.

« La plante humaine, comme la plante végétale, puise les éléments indispensables à son épanouissement non seulement en elle-même, mais aussi et surtout dans les conditions au milieu desquelles elle germe. »

(Citation de Friedrich Fröbel tiré du grand guide des pédagogies, 2017, p.24)

5.1 Lieu

Le bâtiment se situe à Develier à la route de Courtételle 57a. Il est facilement accessible en voiture et en transports publics. Devant le bâtiment se trouve un emplacement qui vous permet de déposer votre enfant en toute facilité.

Une ferme se situe à environ 25 minutes à pied. Il y a également un petit coin rivière où vos enfants peuvent tremper leurs pieds ainsi qu'une petite place de jeux à 5 minutes de balade.

De plus, le jardin d'enfants dispose d'un jardin privé, clôturé et sécurisé. À l'intérieur de ce jardin on trouve : un bac à sable, une cabane, un coin jardinage ainsi que deux petites tables.

5.2 Aménagement

Le jardin d'enfants est composé de trois pièces. La première pièce se situe au rez-de-chaussée et a plusieurs utilités. Tout d'abord c'est là que se trouve le vestiaire des enfants. C'est là également qu'il y a la cuisine et donc que les moments de collation et de goûter ont lieu, ainsi que les activités culinaires. L'accueil des enfants se fait également dans cette pièce. Pour terminer, mon bureau est installé lui aussi à cet endroit.

Lorsqu'on monte à l'étage, il y a deux pièces séparées avec un coin WC et lavabo au milieu. La première salle est un espace prévu pour le jeu libre, les jeux à table ainsi qu'un coin spécifique pour les moments de regroupement. La deuxième pièce est prévue pour les activités créatrices.

Dans la mesure du possible, tout le mobilier qui est accessible aux enfants est adapté à leur hauteur afin de promouvoir un maximum leur autonomie.

L'aménagement est adapté et conforme aux recommandations afin de garantir une sécurité physique optimale pour les enfants (cache-prise, fenêtre, barrière, escaliers).



5.3 Matériel pédagogique

Le matériel pédagogique proposé est divers et adapté afin que chaque enfant puisse y trouver son compte du fait que les âges vont de 3 à 12 ans. Le matériel pédagogique peut être adapté d'une fois à l'autre en fonction des demandes des enfants ainsi que les vôtres.

6. Cadre et règles

Un cadre et des règles autant pour vous parents que pour les enfants sont mis en place. Ceci est instauré dans le but de contribuer au bon fonctionnement du jardin d'enfants.

6.1 Cadre et règles pour les parents

6.1.1 Arrivée et départ

Les horaires de l'accueil et du départ de l'enfant sont fixés comme tels : pour les matinées, les enfants doivent arriver entre 8h15 et 8h30 et partir entre 11h20 et 11h45. Pour les après-midis, les enfants doivent arriver entre 13h15 et 13h30 et partir entre 16h20 et 16h45.

6.1.2 Equipement et vêtements de rechange

L'enfant arrive au jardin d'enfants avec un sac contenant une tenue de rechange ainsi que ses pantoufles. Je vous conseille de mettre une tenue de rechange en plus dans le cas où votre enfant est en apprentissage de la propreté.

Je vous recommande de mettre à votre enfant de vieux vêtements qu'il pourra salir et ainsi profiter pleinement de sa demi-journée. De plus, je vous recommande également de lui mettre des habits confortables et qu'il peut enlever seul afin de favoriser son autonomie.

Pour toute information concernant les équipements en fonction des différentes saisons et sorties, vous pouvez retrouver un document sur mon site internet qui se nomme « guide des équipements ». En cas de questions, n'hésitez pas à me contacter.

6.1.3 Affaires personnelles

Pour ce qui est des affaires personnelles, je vous conseille de mettre le nom de votre enfant sur celles-ci dans le but de prévoir les éventuelles pertes. Le doudou de l'enfant (s'il en a un) est le bienvenu car il facilite la transition et offre un repère sécurisant pour l'enfant. L'enfant qui amène son doudou peut le prendre près de lui dès qu'il en a besoin.

Les jouets amenés par l'enfant sont également les bienvenus, ils favorisent la coopération et le partage entre les enfants.

Il se peut parfois que les affaires personnelles amenées soient détériorées ou perdues. Dans ce cas-là, la responsabilité en revient à vous parents. Cependant, rassurez-vous, tout sera mis en œuvre pour éviter cela.

6.1.4 Santé, maladie, absences et accidents

Les demi-journées seront animées par moi-même. Lors de maladie ou d'accident, les demi-journées seront dans la mesure du possible assurées par des remplaçants diplômés soit ASE, soit EDE. Dans le cas où un remplaçant ne peut pas être trouvé, les demi-journées peuvent être **annulées**. Les demi-journées annulées pour cause de maladie ou d'accident ne seront évidemment pas facturées.



Santé :

Toutes informations concernant la santé de l'enfant doivent m'être communiquées sur le formulaire d'inscription. En cas de changements observés, vous pouvez directement m'avertir pour que je fasse la modification.

Mon rôle est de contribuer au bien-être de votre enfant. C'est pourquoi j'ai également un rôle d'observation afin d'identifier d'éventuelles situations liées à la maltraitance/négligence/abus ou autres portant atteinte à la santé de l'enfant. Dans le cas où cela arrive, je me réfère au protocole de maltraitance et agis en fonction de la situation.

Maladie/absence :

Les enfants malades ne peuvent pas être admis pour éviter la contagion et répondre aux besoins de confort de l'enfant. Un guide des recommandations en cas de maladie se trouve sur le site internet. Si votre enfant est malade et que vous ne savez pas combien de temps il doit rester à la maison ou s'il peut être accueilli, ce document est vraiment idéal. Vous trouverez dans ce document un descriptif des maladies les plus courantes chez l'enfant ainsi que des recommandations d'éviction. En cas de questions, vous pouvez également me contacter.

Si un enfant présente des symptômes de maladie durant les demi-journées, je vous téléphone afin que vous puissiez être avertis et venir rechercher l'enfant. Dans le cas où vous n'êtes pas joignable, je téléphone à la personne à contacter en cas d'urgence pour qu'elle puisse venir rechercher votre enfant.

Pour toute absence, merci de m'avertir dès que possible. Aucune absence et maladie de courte durée ne pourra être remboursée ou remplacée sauf si elle est annoncée 1 mois à l'avance. En cas d'absence prolongée due à la maladie ou à un accident, un arrangement peut être discuté sur présentation d'un certificat médical.

Accident

En cas d'accident, j'interviens et réagis selon la situation et les protocoles. (Appeler le 144, premiers secours).

Si votre enfant se blesse légèrement, je le soigne et je vous avertis uniquement lorsque vous venez rechercher votre enfant. Si je juge la blessure trop grave, j'avertis dans un premier temps le 144 et dès que je peux, je prends contact avec vous.

6.2 Cadre et règles pour les enfants

Mon but premier est de poser un cadre et des limites aux enfants afin d'assurer leur sécurité affective et physique. Le cadre se veut plutôt libre tout en évaluant les risques.

Lors des demi-journées, des règles sont mises en place afin d'assurer la sécurité des enfants et de vivre agréablement en collectivité. Les règles instaurées au sein de l'institution véhiculent les valeurs citées au début de ce document.

Voici quelques exemples de règles qui sont mises en place :

- Je marche à l'intérieur
- Je respecte mes camarades
- Je suis attentif et j'écoute lorsque l'adulte donne les consignes
- Je donne la main lors de sorties extérieures
- Lors de sorties en forêt je vois toujours l'adulte



- Lorsque je peux lâcher les mains en balade, je reste à proximité de l'adulte et me mets au bord de la route lorsqu'une voiture passe
- Je partage les jouets amenés de la maison

C'est aussi en dépassant les limites et en transgressant les règles que l'enfant va apprendre. Dans le cas où cela se produit, des sanctions éducatives peuvent être appliquées. Contrairement à une punition, une sanction est réparatrice, c'est-à-dire qu'elle demande à l'enfant une réparation en fonction de son acte. C'est son comportement qui sera sanctionné et non l'enfant lui-même. Les sanctions sont bénéfiques, elles lui permettent de se responsabiliser face à ses actions, de prendre conscience de son acte et surtout d'avoir l'occasion de le réparer.

Lorsqu'un enfant tape ou dit un mot blessant à son camarade, la sanction est discutée avec l'enfant qui a tapé dans le but que ça soit lui-même qui trouve une solution pour réparer son acte. De ce fait, la réparation vient de l'enfant lui-même et cela a plus d'impact pour ne pas recommencer. Dans le cas où l'enfant n'a pas d'idée, je lui propose des solutions de réparation (ex : faire un dessin à son camarade).

Ce fonctionnement amène les enfants à s'exprimer davantage verbalement que physiquement. Cela permet de développer petit à petit ce qu'on appelle : « la communication non-violente ». C'est un processus de communication qui favorise la coopération et la résolution de conflits et qui ouvre des issues aux situations confuses, tendues ou douloureuses.

7. Demi-journées

7.1 Déroulement

Matinée	Déroulement		Après-midi	Déroulement
8h15-8h30	Accueil des enfants (rez-de-chaussée)		13h15-13h30	Accueil des enfants (rez-de-chaussée)
8h30-9h00	Jeux libre		13h30-14h00	Jeux libre
9h00-9h30	Moment de regroupement		14h00-15h30	Activités/sorties
9h30-10h00	Collation (fruits)		15h30-16h00	Moment de regroupement
10h00-11h30	Activités/sorties		16h00-16h30	Goûter
11h20-11h45	Départ de l'enfant (rez-de-chaussée)		16h20-16h45	Départ de l'enfant (rez-de-chaussée)

A noter que ce tableau est à titre indicatif afin de vous donner une idée de comment se déroule une demi-journée.



7.2 Explications

7.2.1 Accueil/ départ des enfants

L'accueil est le moment où vous amenez votre enfant. Les accueils sont importants, ils vous permettent de me transmettre les informations nécessaires au bon fonctionnement de la demi-journée de l'enfant. Lors du départ de l'enfant, je fais volontiers un retour détaillé de comment l'enfant a vécu sa demi-journée. Les accueils et départs ont lieu au rez-de-chaussée. Les enfants qui arrivent en premier le matin ont la possibilité d'effectuer des jeux/petites activités en attendant que les autres enfants soient présents.

7.2.2 Jeu libre

Le jeu libre est très important et offre de nombreux bénéfices à l'enfant :

- Développement de l'imagination et créativité
- Offre une liberté
- Développe l'autonomie
- Apprendre à prendre des décisions
- Favorise la coopération, l'entraide et le partage.

Afin que les enfants puissent profiter pleinement du jeu libre, j'ai fait le choix d'aménager une pièce spécialement dédiée pour cela.

7.2.3 Moments de regroupement

Durant ces moments, nous nous regroupons au coin calme afin d'avoir un temps durant lequel nous pourrons : chanter, raconter des histoires, jouer à des petits jeux, discuter, partager des émotions etc... Les moments de regroupement sont adaptés en fonction de la dynamique de groupe et de l'âge des enfants. La participation de l'enfant n'est pas obligatoire mais encouragée. Si un enfant ne souhaite pas venir au regroupement, il peut jouer librement sans pour autant déranger les enfants qui souhaitent y participer.

Ces moments de regroupement sont bienfaits pour l'enfant. Voici les bénéfices que peuvent apporter ces moments :

- Habilités sociales (attendre son tour, écoute)
- Partage des émotions, ressentis, discussion
- Développement de liens sociaux
- Coopération, entraide et partage
- Estime de soi
- Prévention

7.2.4 Collation et goûter

La collation du matin est composée de fruits variés. Le goûter est composé également de fruits et d'un goûter qui varie en fonction des demi-journées. Il peut être salé ou sucré, fait maison ou acheté.

Quelques exemples de goûter :

- Pain et chocolat
- Pain et fromage
- Diverses pâtisseries (cake, tarte, gâteaux etc...)
- Biscuits
- Yaourts
- Barres de céréale



7.2.5 Activités/sorties

Les activités proposées sont diversifiées et adaptables en fonction de la dynamique du groupe et de l'âge des enfants. Aucune activité n'est obligatoire pour l'enfant. L'enfant ne souhaitant pas faire l'activité peut s'adonner au jeu libre ou utiliser le matériel de créativité de manière autonome. Plusieurs activités peuvent être proposées lors d'une demi-journée. Le programme des activités est différent de semaine en semaine. Il est fait pour que chaque enfant inscrit puisse bénéficier d'activités diversifiées.

Afin de vous représenter au mieux ce que votre enfant pourra vivre dans notre jardin, voici des explications pour chaque type de sortie et d'activité.

Les activités créatrices

Les activités créatrices regroupent tous les bricolages que nous pouvons créer à partir du matériel à disposition et d'éléments recyclables. Lors de ce type d'activités, il peut arriver que je propose un modèle de création aux enfants ou non. Afin de respecter leur créativité et leur imagination, je mettrai le moins possible de restrictions. Les activités créatrices peuvent avoir lieu à l'intérieur comme à l'extérieur.

Les activités d'éveil et sensoriel

Les activités d'éveil sont des activités qui permettent à votre enfant de laisser libre cours à son imagination et sa créativité. Il existe une multitude d'activités d'éveil. Le principe de celles-ci est de préparer et mettre en place du matériel pour que l'enfant puisse l'explorer de manière totalement libre. Chaque enfant va appréhender l'activité à sa manière.

Le rôle de l'adulte est d'intervenir le moins possible afin de ne pas influencer ou couper l'enfant dans son jeu. Les activités d'éveil peuvent avoir lieu à l'intérieur comme à l'extérieur. Elles permettent de découvrir et d'explorer à travers les 5 sens.

Voici quelques exemples :

- Jeux d'eau, terre, lumière
- Atelier musique
- Atelier avec divers éléments (papier journal, pâte à modeler, craies, éléments recyclables etc...)
- Sables magiques
- Jeux de transvasement
- Bacs sensoriels
- Pâte de différentes textures

Les activités culinaires

Les activités culinaires sont régulièrement proposées aux enfants. Lors de celles-ci les enfants apprennent des compétences essentielles telles que : l'entraide, la coopération, la communication, attendre son tour, le partage des tâches etc...

Les recettes sont diversifiées, autant des recettes salées que sucrées. Soit les enfants pourront ramener leur création à la maison soit ils pourront manger leur préparation au goûter.

Les activités jardinage

Dans notre jardin extérieur, nous avons un espace dédié au jardinage. Le jardinage fait partie des activités proposées. Nous plantons principalement des petits fruits (fraises, , mûres, raisinets) et quelques légumes. Les récoltes sont utilisées dans la préparation des



Le jardin d'enfants « Pierre de soleil », Route de Courtételle 57a, 2802 Develier.

activités culinaires ou sont prévues pour que les enfants puissent cueillir les fruits et les ramener à la maison.

Les sorties dans le jardin

Les sorties dans notre jardin permettent principalement aux enfants de se défouler et de prendre l'air. Le jardin est pratique pour être combiné aux activités créatrices, culinaires ou d'éveil. Cela offre la possibilité de bénéficier d'un moment à l'extérieur lorsqu'il ne reste plus beaucoup de temps pour faire autre chose.

Les sorties à la ferme

Nous nous rendons régulièrement à la ferme « Scheurer ». Les enfants ont l'occasion d'interagir avec les animaux des propriétaires (poules, vaches, chèvres, ânes et chiens). En les observant, les enfants apprennent à les respecter. Cela montre aux enfants qu'il est important de bien s'occuper de la nature et d'observer le potentiel qu'elle a à nous offrir. Les enfants peuvent, s'ils le souhaitent, nourrir et caresser les animaux.

Les balades dans le village

Des balades dans le village sont organisées de temps à autre, elles permettent aux enfants d'apprendre à respecter les règles de la circulation et de découvrir Develier.



Bibliographie

Ouvrages :

Bosse-Platière, S. & Loutre-Du Pasquier, N. (2018). Accueillir les parents des jeunes enfants : un soutien à la parentalité. Toulouse : Érès.

Cloutier, S. (2012). L'Étayage : agir comme guide pour soutenir l'autonomie : pour un enfant à son plein potentiel. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Duclos, G. (2011) L'estime de soi, un passeport pour la vie. Québec : CHU Sainte-Justine

Gottraux, M. (2020). Vers une pédagogie de la bienveillance. Lausanne : SocialInfo.

Laporte, D. (2019). Favoriser l'estime de soi des 0-6 ans. Québec : CHU Sainte-Justine

Pigache, A. & Deni, M. (2017) Le grand guide des pédagogies alternatives. Paris : Eyrolles.

PDF :

Protocole maltraitance, document réalisé par la CEA (commission Enfance de l'AJMEA) : https://www.ceajura.com/files/ugd/b7cb37_47109acafbfc423cae3595764b881b9c.pdf

Recommandations d'éviction pour maladies transmissibles dans les institutions jurassiennes, document réalisé par la CEA (commission Enfance de l'AJMEA): https://www.ceajura.com/files/ugd/b7cb37_b2135711bd634487bfbc4673c1d34400.pdf